

Le vendredi 10 juin 2022 vous devrez présenter votre permis de conduire, l'attestation d'assurance et la carte grise du véhicule et disposer des équipements obligatoires ci-dessous. A défaut, vous ne pourrez prendre part à l'évènement et votre paiement ne vous sera pas remboursé.

Règles et obligations :

- Enregistrement **impératif** des pilotes de 13h00 à 18h00.
- **En raison de la limitation à 40 participants en enduro**, toute personne s'inscrivant avec un trail ou un maxi-trail se présentant à l'enregistrement avec une enduro ne pourra pas prendre le départ et son **paiement ne lui sera pas remboursé.**
- Coller votre n° de participant sur la face avant de votre moto.
- Avoir la balise GPS fournie et posée par l'organisation sur votre moto. **Une caution de 200€ en chèque ou espèces sera demandée à la pose de la balise. Elle vous sera rendue à la fin de l'évènement après restitution de la balise. Pas de distributeur de billets sur place.**
- Respecter le code de la route.
- Avoir une moto en état et homologuée en conformité avec la législation, assurée, équipée de pneus off-road homologués (tout terrain, à tétines, à crampons), ABS déconnecté.
- Être équipé au minimum par équipe d'un GPS off-road non routier.
- Une autonomie en essence de 130 km.
- Chaque participant s'engage à respecter l'environnement, les habitants rencontrés et les villages traversés lors du parcours.
- Chaque participant s'engage à ne pas attaquer en justice l'organisateur, qui décline toute responsabilité en cas de dommage au véhicule et en cas d'accident personnel ou créé à un tiers.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement ou de modifier son déroulement.

Frais d'inscription :

- o 350€ par pilote (hors supplément)

Mode de paiement :

- o Par virement bancaire IBAN : FR55 3000 2067 3600 0007 0901 F 40 (banque LCL)
- o **En raison de la limitation à 40 participants en enduro, le paiement des inscriptions avec un enduro doit être effectué seulement après validation de votre inscription par l'organisation**

Dès réception de votre paiement et du présent règlement signé par email ou courrier, une confirmation de votre participation au Hard-DéfiTour 2022 vous sera envoyée par mail.

Pour des contraintes logistiques, aucun remboursement ne sera possible après le 10 mai 2022, date de la clôture des inscriptions.

ADVENTURE WORLD - 2 rue Joseph Picard - 19200 Confolent Port-Dieu – France

james@passionetdecouverte.com

J'autorise à reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre du Hard DéfiTour.

Nom d'équipe _____

Je m'engage à respecter le présent règlement

Nom _____

Le _____

Prénom _____

Signature

Tél. _____

A défaut de retourner ce règlement signé, mon inscription ne sera pas validée et mon paiement ne sera pas remboursé.